

VEBRON - Commune

Séance du 26 février 2024

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 19/02/2024

*vingt-six février deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER*

Présents : 11

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Alain ARGILIER, Jean-Marc AURES, Valérie BLANC,
Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Pierre
MORATI, Mélody QUET, Elsy ROUSSET, Nicole TEISSIER, Sylvestre
VINCENT

Représentés:

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Christine DOUTRES

**Objet : Plan de Financement - reprofilage de la chaussée et enduit
bi-couche dans une rue des Vanels - DE_012BIS_2024**

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION

- Monsieur le Maire expose le projet suivant : **Reprofilage d'une rue des Vanels**

Vu l'état détérioré d'une rue du hameau des Vanels,

Monsieur le Maire demande d'examiner le projet pour le reprofilage de la chaussée et enduit
bi-couche dans une rue des Vanels

Le coût prévisionnel des travaux pour refaire un mur en pierres s'élève à : 4 982.35 € T.T.C.

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à une aide de du Conseil
Départemental 48 en tant que contrat territorial SDEE en voirie à hauteur de 30%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **adopte le projet** - reprofilage de la chaussée et enduit bi-couche dans une
rue des Vanels - **pour un montant de 4 982.35 € T.T.C.**
- **adopte le plan de financement ci-dessous**

Préfecture

Date de reception de l'AR: 11/03/2024

048-214801938-DE_012BIS_2024-DE

DEPENSES (e)	HT	TTC	RECETTES (€)	TTC
Travaux	3970.00 €	4 982.35 €	Etat	
reprofilage de la chaussée et enduit bi couche dans une rue des Vanels			Région	
<i>dont honoraires Lozère ingénierie</i>		218.35 €	Département 48	1 494.70€
			Autres	
			Autres	
			Autofinancement	3 487.65€
Total		4 982.35 €	TOTAL	4 982.35 €

- sollicite une subvention de 1 494.70 € auprès du Conseil Départemental 48, correspondant à 30% du montant du projet.
- charge le Maire de toutes les formalités.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 1 MARS 2024
et publié ou notifié

Alain ARGILIER
Maire de VEBRON



Préfecture

Date de reception de l'AR: 11/03/2024
048-214801938-DE_012BIS_2024-DE